Image not found or type unknown

Interdiction de stationner sur un parking privé

Par **VERCOUTRE**, le **23/03/2009** à **14:39**

a-t-on le droit de coller des vignettes interdictions de stationner sur les véhicules mal garés sur notre parking privé = existe-t-il un texte de loi nous y autorisant ?

Par **frog**, le **23/03/2009** à **15:57**

Non, c'est assimilé à des dégradations dont il ne résulte qu'un dommage léger. De mémoire, il y en a pour 3.650 euros d'amende.

Par **Tisuisse**, le **23/03/2009** à **16:35**

Bonjour,

Un bonjour de votre part ne nuit pas au forum.

Si votre parking est privé, vous avez 2 solutions : en fermer l'ensemble avec accès (digicode, télécommande, etc.) aux seuls utilisateurs acrédités, ou les bornes rétractables par emplacements de parking. Vous serez ainsi tranquilles.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés